



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères : ambassades et consulats

Question écrite n° 125908

## Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur une possible évolution du rôle des ambassadeurs, notamment dans les pays en voie de reconstruction après des changements politiques. Le développement économique qui s'engage est le gage de la stabilité politique et de la consolidation démocratique de ces pays et met en jeu des intérêts économiques importants. Pour décrocher ces contrats, indispensables également à la vie des entreprises françaises, ces dernières ont besoin de tous les soutiens, et notamment ceux de notre représentation diplomatique dans le pays. Elle lui demande ses intentions à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Françoise Hostalier](#)

**Circonscription :** Nord (15<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 125908

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 janvier 2012, page 178

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)